



RÉUNIONS DE CONCERTATION PLURIPRO (RCP)

La CPTS Sud-Est
Grenoblois entend
promouvoir et faciliter les
échanges entre
professionnel·les, au
bénéfice des patient·es et
de la fluidité des parcours
de soin et de santé, en
indemnisant les
professionnel·les libéraux
pour ce temps nécessaire
à la coordination.

1

J'organise un temps d'échange (ou RCP) avec un·e ou plusieurs professionnel·les intervenant autour d'un·e même patient·e. La ou le patient·e peut être convié·e à cette rencontre.

2

Chaque participant·e remplit et signe la feuille de présence (possibilité de la télécharger sur notre site internet ou de la demander par mail) puis un·e participant·e l'adresse via MON SISRA à CPTS SUD EST GRENOBLOIS.

3

Un compte-rendu de cette rencontre est effectué par un·e participant·e et partagé avec toutes les personnes présentes à la RCP, par messagerie sécurisée.

4

Chaque libéral·e adhérent·e de la CPTS perçoit une indemnité à hauteur de 40€/h pour sa participation.



POUR TOUTE DEMANDE, CONTACTEZ NOUS !

 04 76 59 34 52

 CONTACT@CPTS-SEG.FR

